REPUBLIQUE FRANCAISE

CONVENTION D'ACCUEIL
D'UN CHERCHEUR OU ENSEIGNANT-CHERCHEUR ETRANGER

En vue de l'admission au séjour en France en qualité de « scientifique » d'un étranger non ressortissant de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, invité par un organisme français agréé à cet effet, pour y exercer une activité de recherche ou d'enseignement de niveau universitaire (en application de l'article L.313-8 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Cadre A	Informations relatives à l'organisme d'accueil agréé

L'organisme désigné ci-après :

Dénomination (en lettres capitales) :…… ……

Statut Juridique : …….....……

Code SIREN ou SIRET de l'établissement d'accueil : ……

Responsable du projet de recherche ou d'enseignement universitaire:
Nom (M, Mme, Mlle) ……..……..Prénom : ……

Adresse de l'unité ou centre de recherche ou d'enseignement d'accueil : ……..……..……
……

|___|___|___|___|___|___| |_____|
Code postal *Commune / arrondissement*

Représentant de l'organisme, responsable de l'accueil ci-après dénommé « le référent »:
Nom (M, Mme, Mlle) :…… Prénom : ……

Qualité (Président, Directeur, etc.) : …… ……..

Certifie accueillir en qualité de chercheur ou d'enseignant chercheur,
Nom (M, Mme, Mlle)…….. Prénom : ……
qui justifie des ressources requises pour couvrir ses frais de séjour en France et son rapatriement dans son pays d'origine
et s'engage à ce qu'il bénéficie d'une couverture santé pour la durée de son séjour ainsi que d'une couverture contre les accidents qui pourraient survenir à l'occasion de son travail de recherche ou d'enseignement au sein de l'organisme d'accueil. en application de l'article 6 de la directive n°2005/71/CE du Conseil du 12 octobre 2005 relative à une procédure d'admission spécifique des ressortissants de pays tiers aux fins de recherche scientifique

Le référent, responsable de l'accueil du chercheur ou de l'enseignant chercheur, atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur ce document :

Fait à……le……

Signature du référent responsable de l'accueil Cachet de l'organisme

La loi 78/17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés s'applique aux renseignements contenus dans ce formulaire et garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la préfecture de votre département de résidence.

Cadre B	Informations relatives au chercheur ou à l'enseignant chercheur

Nom (M, Mme, Mlle) : …… Prénom : ……

Date de naissance : I___I___I/I___I___I/I___I___I___I___I Nationalité : ……

Qualité : Chercheur ☐ Enseignant-chercheur ☐

Adresse (dans le pays de résidence habituelle) :……
……

Nom de l'organisme/employeur ou établissement d'enseignement supérieur fréquenté dans le pays de résidence :……..
……

Pour le projet de recherche ou d'enseignement universitaire suivant :

Nature de la recherche ou de l'enseignement universitaire :……...
……

Durée prévue du séjour :

☐ du …… au ……

☐ à durée indéterminée

Adresse du domicile prévu en France (à défaut, adresse de l'unité de recherche) : ……
……

I___I___I___I___I___II_____I

Code postal *Commune / arrondissement*

Sous le statut de :

☐ Salarié dont le salaire est versé en France ou étranger détaché en application de l'article L. 342-2 du code du travail (durée du contrat conclu –montant du salaire brut mensuel)) :
……

……☐ Autre (préciser) : ……

Cas spécifique des doctorants salariés (salaire obligatoire si le chercheur est accueilli en qualité de doctorant):

Si le scientifique envisage de s'inscrire ou s'est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur pour y préparer une thèse de doctorat, veuillez indiquer :

Le nom de l'établissement :……...

Le sujet de la thèse de doctorat :……..
……

Organisme auprès duquel est souscrit le contrat (contrat de travail, contrat d'agent non titulaire de l'Etat) sur la base duquel le scientifique est rémunéré :……
……..

Le chercheur ou l'enseignant - chercheur atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus :

Fait à ……, le ……

Signature :

Autorité consulaire (Lorsque l'entrée en France est subordonnée à la présentation d'un visa)	Préfecture :
Date et cachet :	Date et Cachet